

DATURA : ATTENTION DANGER !

Le datura est une espèce végétale originaire du Mexique et du sud-ouest des États-Unis, qui a été introduite en Europe au XVII^{ème} siècle. **La plante pousse spontanément dans divers milieux.** Elle peut ainsi être retrouvée dans les prairies, zones abandonnées, décombres, friches, bords de routes/chemins... Aujourd'hui répandu en France, elle est avant tout considérée comme une mauvaise herbe dans les champs cultivés.

Le datura, de la même famille que les tomates, est connu pour la production de substances toxiques (alcaloïdes) qui sont présentes dans toutes les parties de la plante, en quantité variables (feuilles, fleurs et graines). **En cas d'ingestion, les symptômes apparaissent très rapidement**, en quelques heures. Leur gravité dépend de la quantité de substances toxiques ingérée, mais l'intoxication peut être mortelle. Elle peut être particulièrement sévère chez l'enfant.

C'est donc une plante toxique et envahissante.

Parmi les différentes espèces existantes, le datura stramoine fait partie de celles que l'on retrouve le plus en Grand Est.

Comment reconnaître le datura stramoine ?

Le datura stramoine est une plante luxuriante pouvant mesurer généralement entre 30 cm et 2 m de haut.

Fleur



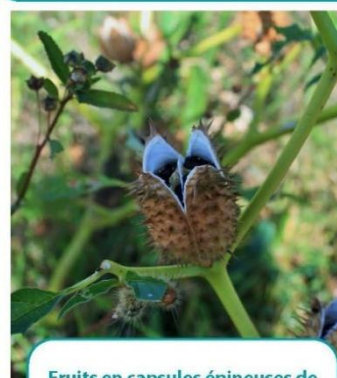
Fleurs blanches ou parfois violettes, en forme d'entonnoir plissé de 6 à 10 cm de long.

Feuille



Feuilles irrégulièrement dentées avec un long pétiole dégageant une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

Fruit



Fruits en capsules épineuses de la taille d'une noix.

Comment agir ?

La lutte contre le datura stramoine est nécessaire car **c'est une plante toxique et envahissante**. Elle peut être consommée accidentellement et provoquer d'importantes intoxications.



- En cas de présence dans votre jardin, il est conseillé **d'arracher la plante, impérativement muni de gants**, avant l'apparition des graines, et de l'évacuer dans votre bac gris (déchets incinérés). Si des graines sont présentes, il vaut mieux ne rien faire, pour éviter de disséminer la plante.
- Le dépôt de plantes exotiques invasives est interdit en déchèteries
- Ne pas mettre dans le compost et ne pas brûler
- Si elle est observée dans un lieu public (sentier, rond-point, ...), **il est recommandé de prévenir la commune**.

Les daturas toujours en vente libre

Les daturas représentent un genre de plantes bien connu pour leurs **fleurs majestueuses en forme de trompettes**. Malgré une **toxicité connue**, des espèces horticoles sont cultivées et ornent malheureusement parfois certains **espaces verts et jardins d'amateurs**, voire s'en échappent.

Elles sont toujours **vendues en jardinerie** et depuis le 1^{er} juillet 2021, les distributeurs ou vendeurs de végétaux sont obligés d'informer les acquéreurs sur la susceptibilité de ces plantes vivantes de porter atteinte à la santé humaine.

Pour plus d'informations : [cliquez ici](#)

En cas de doute sur l'identification, vous pouvez également **signaler sa présence** en adressant une photo avec la localisation de la plante à eesh@fredon-grandest.fr.
Un technicien vous confirmera l'espèce et la prise en compte de votre signalement.

Aller plus loin

Pour plus d'information sur l'Ambroisie, notamment au sujet des moyens de lutte :

	• FREDON Grand Est : www.fredon.fr/grand-est/ • Contact par mail : ambroisie@fredon-grandest.fr
	• L'observatoire national des ambrosies : https://ambroisie-risque.info/
	• L'Agence Régionale de Santé Grand Est : https://www.grand-est.ars.sante.fr/datura